

Liste des tarifs des actes de police sanitaire (non exhaustif)

Tuberculose bovine et caprine (arrêté ministériel du 17 juin 2009)	Montant de l'acte
Visites d'exploitation (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	2 AMV
Intradermo-tuberculation simple (allergène non fourni)	1/5 AMV
Intradermo-tuberculation comparative (allergène non fourni)	1/2 AMV
Prélèvements de sang	1/5 AMV
Brucellose bovine (arrêté ministériel du 17 juin 2009)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	2 AMV
Prélèvements pour diagnostic sérologique	1/5 AMV
Prélèvements pour diagnostic bactériologique	1/5 AMV
Intradermo-brucellination (allergène non fourni)	1/5 AMV
<i>Prélèvements d'organes génitaux femelles ou enveloppes foetales</i>	1/2 AMV
Brucellose des petits ruminants (arrêté ministériel du 14 octobre 1998)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	2 AMV
Prélèvements pour diagnostic sérologique	1/10 AMV
Intradermo-brucellination (allergène non fourni)	1/5 AMV
<i>Prélèvements d'organes génitaux ou enveloppes foetales</i>	1/2 AMV
Fièvre catarrhale du mouton (arrêté ministériel du 10 décembre 2008)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV/6 AMV selon le temps passé
Prélèvements de sang, sur bovin	1/5 AMV
Prélèvements de sang, sur ovin ou caprin	1/10 AMV
Prélèvements d'organe pour analyse virologiques	1/5 AMV
Fièvre aphteuse (arrêté ministériel du 22 mai 2006)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV / par ½ heure d'intervention
Prélèvements d'aphtes	1/2 AMV
Prélèvements de sang	1/5 AMV
Euthanasie (euthanasique fourni)	1/2 AMV
Encéphalopathie spongiforme bovine (arrêté ministériel du 04 décembre 1990)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation en suspicion (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV
Euthanasie (en suspicion)	3 AMV
Prélèvements du SNC	1 AMV
Encéphalopathies spongiformes ovines et caprines (arrêté ministériel du 24 juillet 2009)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation en suspicion (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV
Euthanasie (en suspicion)	1 AMV
Prélèvements du SNC	1 AMV

Maladie d'Aujeszky (arrêté ministériel du 20 août 2009)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation en suspicion (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV
Prélèvements d'organes pour diagnostic virologique	1/2 AMV
Ecouvillons nasaux pour diagnostic virologique	1/5 AMV
Prélèvements pour diagnostic sérologique	1/5 AMV
Euthanasie (euthanasique fourni)	1/2 AMV
Brucellose porcine (arrêté ministériel du 27 août 2002)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation en suspicion (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV
Prélèvements sur ganglions, appareils génitaux ou enveloppes fœtales pour diagnostic bactériologique	1/2 AMV
Prélèvements pour diagnostic sérologique	1/5 AMV
Euthanasie (euthanasique fourni)	1/2 AMV
Pestes porcines (arrêté ministériel du 17 mars 2004)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation en suspicion (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV
Prélèvements d'organes pour diagnostic virologique	1/2 AMV
Prélèvements pour diagnostic sérologique	1/5 AMV
Euthanasie (euthanasique fourni)	1/2 AMV

Salmonelloses aviaires (arrêtés ministériels des 26 février 2008 et 22 décembre 2009)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation en suspicion (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV pour filière ponte et reproduction 2 AMV pour filière chair
Préparation du chantier de nettoyage et désinfection	3 AMV
Prélèvements pour vérification de l'efficacité du nettoyage/désinfection (filière chair)	6 AMV pour le premier bâtiment 2 AMV par bâtiment supplémentaire

Influenza aviaire et maladie de Newcastle (arrêté ministériel du 10 septembre 2001)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation en suspicion (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV
Autopsie	1 AMV
Prélèvements (pour sérologie ou virologie)	1/5 AMV
Visite de suivi après élimination du troupeau infecté	3 AMV

Maladies et/ou actes non définis au niveau national (arrêté préfectoral du 08 août 2006)	Montant de l'acte
Visite d'exploitation en suspicion (examen clinique + intervention diagnostique + prescription/contrôles du respect des mesures sanitaires + recensement des animaux + rédaction et envoi des documents + recueil d'éléments épidémiologiques)	3 AMV
Mobilisation en cas d'épizootie majeure	6 AMV / h 20 AMV la ½ journée 35 AMV la journée
Autopsie	6 AMV pour bovin/équin 2 AMV pour ovin/caprin/porcin 1 AMV pour oiseaux/poissons
Prélèvements de sang	2/5 AMV pour bovin/équin 1/5 AMV pour ovin/caprin/porcin 1/20 AMV pour oiseaux
Prélèvements de lait	2/5 AMV